

**Annexe à la CIRCULAIRE TECHNIQUE
de présentation de la version n° 5 des FDS**

**DEMARCHE POUR L'ETIQUETAGE DES PREPARATIONS
(Emulsions cationiques de bitume et bitumes fluxés)**

1- Composition intrinsèque de la préparation

Cette démarche d'étiquetage s'appuie sur l'application de l'arrêté du 9 novembre 2004. Elle est fonction de l'étiquetage des substances existantes dans la préparation (symboles, phrases de risque) et de leur concentration. Elle comporte les 2 étapes suivantes :

Etape 1 : Prise en considération ou non des substances qui composent la préparation

Arrêté du 9 novembre 2004,

Titre II : Détermination des propriétés dangereuses des préparations,

Article 8 : tableau ci dessous

SYMBOLES	CATEGORIE DE DANGER DES SUBSTANCES	CONCENTRATIONS A PRENDRE EN CONSIDERATION POUR LES PREPARATIONS (% en poids)
T⁺	Très toxique	≥ 0,1 %
T	Toxique Cancérogène catégorie 1 ou 2 Mutagène catégorie 1 ou 2 Toxique reproduction catégorie 1 ou 2	≥ 0,1 %
X_n	Nocif	≥ 1 %
C	Corrosif	≥ 1 %
X_i	Irritant Sensibilisant Cancérogène catégorie 3 Mutagène catégorie 3 Toxique reproduction catégorie 3	≥ 1 %
N	Dangereux pour l'environnement N Dangereux pour l'environnement ozone	≥ 0,1 %
N	Dangereux pour l'environnement	≥ 1 %

Si l'étape 1 est vérifiée (symboles et concentrations), on passe à l'étape 2.

Etape 2 : Prise en considération des substances qui composent la préparation : connaître les symboles et les phrases de risque associées applicables à la préparation

Arrêté du 9 novembre 2004

Annexe II : Méthode pour l'évaluation des dangers pour la santé ;

Partie B : Plages de concentration à prendre en compte pour la détermination des dangers pour la santé, tableaux I à VI

Annexe III : Méthode pour l'évaluation des dangers pour l'environnement ;

Partie B : Plages de concentration à prendre en compte pour la détermination des dangers pour l'environnement, tableaux 1 à 5

SUBSTANCES Symboles et phrases de risque	CLASSIFICATION DE LA PREPARATION		
	Symboles et phrases de risque obligatoires suivant la concentration		
	T ⁺	T	X _n
T ⁺ et R26, R27, R28	c ≥ 7%	1% ≤ c < 7%	0,1% ≤ c < 1%
T ⁺ et R39 (voie exposition)	c ≥ 10% ⇒ R39	1% ≤ c < 10% ⇒ R39	0,1% ≤ c < 1% ⇒ R68
T et R23, R24, R25		c ≥ 25%	3% ≤ c < 25%
T et R39 (voie exposition)		c ≥ 10% ⇒ R39	1% ≤ c < 10% ⇒ R68
T et R48 (voie exposition)		c ≥ 10% ⇒ R48	1% ≤ c < 10% ⇒ R48
T et R45 ou R49 (cancérogène catég. 1 ou 2)		Cancérogène catég. 1 et 2 c ≥ 0,1% ⇒ R45, R49	
T et R46 (mutagène catég. 1 ou 2)		Mutagène catég. 1 et 2 c ≥ 0,1% ⇒ R46	
T et R60 (fertilité catég. 1 ou 2)		Fertilité catég. 1 et 2 c ≥ 0,5% ⇒ R60	
T et R61 (développ. catég. 1 ou 2)		Développement catég. 1 et 2 c ≥ 0,5% ⇒ R61	
X _n et R20, R21, R22			c ≥ 25%
X _n et R68 (voie exposition)			c ≥ 10% ⇒ R68
X _n et R48 (voie exposition)		c ≥ 10% ⇒ R48	
X _n et R42 (inhalation)		c ≥ 1% ⇒ R42	

SUBSTANCES Symboles et phrase de risque	CLASSIFICATION DE LA PREPARATION		
	Symboles et phrases de risque obligatoires suivant la concentration		
	T ⁺	T	X _n
X _n et R40 (cancérogène catég. 3)			Cancérogène catég. 3 c ≥ 1% ⇒ R40
X _n et R68 (mutagène catég. 3)			Mutagène catég. 3 c ≥ 1% ⇒ R68
X _n et R62 (fertilité catég. 3)			Fertilité catég. 3 c ≥ 5% ⇒ R62
X _n et R63 (développement catég. 3)			Développement catég. 3 c ≥ 5% ⇒ R63

SUBSTANCES Symboles et phrase de risque	CLASSIFICATION DE LA PREPARATION		
	Symboles et phrases de risque obligatoires suivant la concentration		
	X _i	X _i	X _i
X _i et R36, R37, R38	c ≥ 20% ⇒ R36, R37, R38		
X _i et R41	5% ≤ c < 10% ⇒ R36	c ≥ 10% ⇒ R41	
X _i et R43			c ≥ 1% ⇒ R43

SUBSTANCES Symboles et phrase de risque	CLASSIFICATION DE LA PREPARATION			
	Symboles et phrases de risque obligatoires suivant la concentration			
	C	C	X _i	X _i
C et R35	c ≥ 10% ⇒ R35	5% ≤ c < 10% ⇒ R34	5% ⇒ R41	1% ≤ c < 5% ⇒ R36/38
C et R34		c ≥ 10% ⇒ R34	10% ⇒ R41	5% ≤ c < 10% ⇒ R36/38

SUBSTANCES Symboles et phrase de risque	CLASSIFICATION DE LA PREPARATION		
	Symboles et phrases de risque obligatoires suivant la concentration		
	N, R50 / 53	N, R51 / 53	R52 / 53
N et R50/53	c ≥ 25% ⇒ R50, R53	2,5% ≤ c < 25%	0,25% ≤ c < 2,5%
N et R51/53		c ≥ 25% ⇒ R53	2,5 % ≤ c < 25 % ⇒ R53
R52/53			c ≥ 25% ⇒ R53

SUBSTANCES Symboles et phrase de risque	CLASSIFICATION DE LA PREPARATION		
	Symboles et phrases de risque obligatoires suivant la concentration		
	N, R50	R52	R53
N et R50	$c \geq 25\%$		
R52		$c \geq 25\%$	
R53			$c \geq 25\%$

2- Etiquetage complémentaire

Prendre en compte les propriétés physico-chimiques de la préparation :
Exemple incidence du pH, du point d'éclair.....etc



Textes de référence :

- Arrêté du 9 novembre 2004 définissant les critères de classification et les conditions d'étiquetage et d'emballage des préparations dangereuses. Journal Officiel du 18 novembre 2004 (texte 17 sur 104).

Publications de l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité) :

- "La fiche de données de sécurité" : Aide mémoire technique ED 954
- "Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France", Note documentaire ND 2098.



Mise à jour par Y. MEUNIER, EIFFAGE Travaux Publics GD, mars 2006